

**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT
DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD
(SITOM SUD GARD)**

REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 11 MARS 2019

DL19010	BUDGET PRIMITIF DU SITOM SUD GARD – EXERCICE 2019
---------	---

Etaient présents :

Président : M. Hervé GIELY, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Redessan,

Vice-Présidents :

M. Aimé BARACHINI, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Adjoint au Maire de Fourques,

M. Claude BONNAFOUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Maurice de Cazeville,

Mme Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale

M. Didier LEBOIS, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal en Mairie d'Aubord,

M. Eddy VALADIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Gilles,

M. Jacques BOLLEGUE Maire de la Calmette, suppléant de M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,

Secrétaires :

M. Lionel HEBRARD, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Manduel,

Mme Nicole PERRAU, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de la Rouvière,

M. Christophe BOUGAREL, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de Castelnaud-Valence,

M. Serge REDER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Rodilhan,

M. Jack DENTEL, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de la Calmette,

M. Frédéric PASTOR, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. François DUPUIS, C.A.

de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Bouillargues, M. Jérôme PANTEL, C.C. Beaucaire Terre

d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Bellegarde, M. Alex DUMAGEL, C.A. de Nîmes Métropole,

Adjoint au Maire de St Gilles, Mme Catherine ROCCO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de

Caveirac, M. Patrick LAUZE, C.C. du Pont du Gard, adjoint au Maire de Comps, Mme Corinne PONCE

CASANOVA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes M. Jean-Jacques GRANAT, C.A. de

Nîmes Métropole, Maire de Manduel, Mme Liliane ALLEMAND, C.A. d'Alès Agglomération, Conseillère

Municipale de Vézénobres, M. Marc GIBERT, Maire de Dions suppléant de M. Gilles TIXADOR, C.A. de

Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, Mme Dominique NOVELLI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe

au Maire de St Gilles, M. Thierry PROCIDA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M.

Jacky RAYMOND, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Michel

GABACH, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Dionisy M. Michel GUERBER, C.C. Pays d'Uzès,

Conseiller Municipal Mairie de Lussan, M. Alain REBOUL, C.C. de Petite Camargue, Conseiller Municipal

en Mairie de le Cailar, Mme Françoise TURRIBIO Conseillère Municipale en Mairie d'Aubord suppléante

de Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de

Vauvert, Mme Annick CHOPARD, C.C. de Petite Camargue, Adjointe au Maire de Vauvert, M. Frédéric

SALLE LAGARDE, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Moussac. M. Jean-Claude FEYBESSE, C.A. de Nîmes

Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Patrice QUITTARD, C.A. de Nîmes Métropole,

Maire de Poulx, Mme Andrée ROUX, C.A. d'Alès Agglomération, Maire de St Jean de Serres,

Etaient absents excusés :

Vice-Présidents :

M. Alain DALMAS, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Garons,

M. Frédéric TOUZELLIER, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de Générac,

M. Richard TIBERINO, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes,

Mme Marie-Reine DELBOS, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes,

Secrétaires :

M. Alain BARBUSSE, C.C. Pays de Sommières, Adjoint au Maire de Parignargues,

Mme Sylvette FAYET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes,

M. Laurent BURGOA, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, M. Gérard GIRE, C.A.

Nîmes Métropole, Maire de Fons Outre Gardon, M. Bernard ANGELRAS, C.A. de Nîmes Métropole,

Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Monique BOISSIERE, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, M. Julien PLANTIER, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Melle Maud CHELVI-SENDIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseillère Municipale en Mairie de Nîmes, Mme Claude DE GIRARDI, C.A. de Nîmes Métropole, Adjointe au Maire de Nîmes, M. Bernard RITTER, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Conseiller Municipal en Mairie de Vallabrègues, M. Yoann GILLET, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Marc TAULELLE, C.A. de Nîmes Métropole, Adjoint au Maire de Nîmes, Mme Joëlle CACHIA-MORENO, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie de Vauvert, Mme Bernadette MAUMEJEAN, C.C. de Petite Camargue, Conseillère Municipale en Mairie d' Aimargues, M. Michel BAZIN, C.A. de Nîmes Métropole, Conseiller Municipal en Mairie de Nîmes, M. Gilles TIXADOR, C.A. de Nîmes Métropole, Maire de St Anastasie, M. André NAFRAICHEUR, C.C. du Pont du Gard, 1^{er} Adjoint au Maire de Meynes, M. Julien SANCHEZ, C.C. Beaucaire Terre d'Argence, Maire de Beaucaire, M. Claude MARTINET, C.C. du Pont du Gard, Maire de Montfrin, M. Didier KIELPINSKI, C.C. Pays d'Uzès, Maire de Garrigues Ste Eulalie, M. Joël ROUDIL, CC Piémont Cévenol, Maire de Carnas

Pouvoirs donnés :

André NAFRAICHEUR à Hervé GIELY
Bernard ANGELRAS à Frédéric PASTOR
Monique BOISSIERE à Eline ENRIQUEZ-BOUZANQUET

Monsieur Hervé GIELY, Président, rapporteur, expose,

VU les articles L 5211-1, L 5211-2, R2311-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal d'installation du Syndicat en date du 11 juin 2014,

VU l'article 18 des statuts du syndicat,

VU l'arrêté du 21 décembre 2015 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU la délibération DL 19008 relative à l'affectation des résultats et des restes à réaliser de la section d'investissement 2018,

VU les propositions du Président annexées à la présente délibération,

VU l'avis favorable du Bureau Syndical en date du 04 mars 2019,

Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1: D'adopter le Budget Primitif 2019 du Syndicat Mixte de Réalisation pour la filière de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud qui s'équilibre de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Investissement	2 242 566,86 €	2 242 566,86 €
Fonctionnement	22 734 915,64 €	22 734 915,64 €

ARTICLE 2 : Que le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Nombre de présents : 34
Nombre de votants : 34 + 3 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0
Adopté à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20190311-DL19010-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2019
Affichage : 14/02/2019

Pour l'autorité compétente par délégation

Le Président du **SITOM SUD GARD**
Hervé GIELY

